


0 200 400
Mètres



- AU Zone
- AUA Secteur
- Espace boisé classé à conserver ou à créer au titre du L.130-1
- 4 Emplacement réservé pour ouvrage public, installation d'intérêt général ou espace vert
- ★ Bâti pouvant faire l'objet d'un changement de destination
- ▲ Bâtiment de caractère identifié au titre du L.123-3-1 du code de l'urbanisme
- Secteur d'isolement acoustique
- Voie bruyante
- 100 mètres de part et d'autre de la voie


4C

COMMUNE DE SAINT - ANTONIN DU VAR
DEPARTEMENT DU VAR
PLAN LOCAL D'URBANISME

Plan Sud

PLU approuvé par DCM du 23 avril 2012.
Modifications Simplifiées n°01
approuvées par DCM du 19 juin 2013.
Modification n°01 du PLU
approuvée par DCM du 13 mai 2015

DOCUMENT DE TRAVAIL

Echelle : 1/5000